

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 51

9 janvier 2006

SOMMAIRE

Accordhôtel S.A., Luxembourg	2435	Hakon S.A., Luxembourg	2421
Accordhôtel S.A., Luxembourg	2435	Hatralux S.A., Marnach	2421
(L')Amandier S.A., Luxembourg	2416	Heimdal Holding S.A., Luxembourg	2444
Anaxagore S.A., Luxembourg	2434	Heimdal Holding S.A., Luxembourg	2444
Anaxagore S.A., Luxembourg	2434	Heimdal Holding S.A., Luxembourg	2445
Applex S.A., Luxembourg	2439	Heimdal Holding S.A., Luxembourg	2445
Artimode S.A., Echternach	2403	Heimdal S.A., Luxembourg	2443
Backes Electricité, S.à r.l., Mertert	2424	Heimdal S.A., Luxembourg	2443
Backes Electricité, S.à r.l., Mertert	2424	Heimdal S.A., Luxembourg	2443
Bazarghani Sattar Aynetchi International S.A., Luxembourg	2414	Heimdal S.A., Luxembourg	2443
Bazarghani Sattar Aynetchi International S.A., Luxembourg	2414	Hoffmann Agro-Service, GmbH, Marnach	2421
Bazarghani Sattar Aynetchi International S.A., Luxembourg	2414	Holzanlagen S.A., Luxembourg	2413
Castellani Frères, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	2431	Immo Gruppo Luxembourg Holding S.A.	2406
Cross Group Holdings S.A., Luxembourg	2420	Immo Gruppo Luxembourg Holding S.A., Luxem- bourg	2406
Cross Group Holdings S.A., Luxembourg	2420	Immo-Toitures, S.à r.l., Luxembourg	2429
Cross Group Holdings S.A., Luxembourg	2420	Impar S.A., Luxembourg	2436
Cross Group Holdings S.A., Luxembourg	2420	Impar S.A., Luxembourg	2436
Cross Group Holdings S.A., Luxembourg	2420	Impar S.A., Luxembourg	2436
D.M.S. & Associés, S.à r.l., Luxembourg	2434	Intérieur et Décoration, S.à r.l., Luxembourg ...	2425
Denverland Acoustics Luxembourg S.A., Luxem- bourg	2434	Isomontage S.A., Luxembourg	2448
Divi Holding S.A., Luxembourg	2447	J'y Crois, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	2425
DSA, S.à r.l., Mondorf-les-Bains	2406	Jega, S.à r.l., Dudelange	2437
DSA, S.à r.l., Mondorf-les-Bains	2407	JSJ Placements Internationaux S.A., Greven- macher	2417
Fluid Movement Investment S.A., Luxembourg ...	2402	Junck Gestion, S.à r.l., Alzingen	2426
Freelance Vins Fins S.A., Bech	2442	KBC Conseil-Service S.A., Luxembourg	2425
Freeman Holding S.A., Luxembourg	2423	KHB Krankenhausberatungs- und Prüfungsgesell- schaft, GmbH, Luxembourg	2442
Future Electronic Systems, S.à r.l., Mamer	2406	Komimmo, S.à r.l., Welfrange	2426
G.B. Investment S.A., Luxembourg	2424	Laboule, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	2435
Gammacolour S.A., Luxembourg	2412	Lady Shipping Company S.A., Luxembourg	2447
Geralux, S.à r.l., Luxembourg	2446	Laperche S.A.	2405
Geralux, S.à r.l., Luxembourg	2447	Loma-Lux, S.à r.l.	2421
GHG Consult S.A., Wasserbillig	2422	Louise S.A., Luxembourg	2411
Giorgetti Carlo, S. à r.l., Foetz	2441	Luxembourg Electricité Foetz S.A., Schifflange ..	2407
Gipi, Société Civile, S.C.I., Dippach	2427	Luxembourg Electricité Foetz S.A., Schifflange ..	2409
Gonder Holding S.A., Luxembourg	2422	Luxemburger Agrarhandel G.m.b.H., Diekirch ...	2403
Gonder Holding S.A., Luxembourg	2422	MAP Invest S.A., Luxembourg	2412
H & S Promotions, S.à r.l., Differdange	2425	Malamute S.A., Luxembourg	2411

Mauram S.A.	2403	Stella Matutina S.A., Reuler	2414
Mauram S.A., Luxembourg	2403	Stelux 2000, S.à r.l., Mondorf-les-Bains	2412
Microproducts S.A., Luxembourg	2448	Strategic Ventures International S.A., Luxembourg	2435
Microproducts S.A., Luxembourg	2448	Sucota Real Estate S.A., Luxembourg	2423
Millinocket Real Estate S.A., Luxembourg	2416	Telectra, S.à r.l., Mamer	2410
Millinocket Real Estate S.A., Luxembourg	2416	Telectra, S.à r.l., Mamer	2410
Misys International S.A., Luxembourg	2426	Telectra, S.à r.l., Mamer	2410
MMS Participations S.A., Esch-sur-Alzette	2434	Telectra, S.à r.l., Mamer	2410
Nature and Health Investments S.A.H., Luxembourg	2425	Tiffany, S.à r.l., Senningerberg	2429
(La) Nice S.A., Luxembourg	2422	Timeless, S.à r.l., Bertrange	2433
Oeko-Bureau, S.à r.l., Rümelingen	2432	Toiture «La Tuile» S.A., Mondercange	2433
Oeko-Bureau, S.à r.l., Rümelingen	2432	Tosinvest S.A., Luxembourg	2419
Petra Real Estate S.A., Luxembourg	2421	Transports Pierre Winter-Hermes, S.à r.l., Hosingen	2404
Phisolina S.A., Luxembourg	2422	Transports Pierre Winter-Hermes, S.à r.l., Hosingen	2404
Phoenix Engineering Corporation S.A., Luxembourg	2416	Transports Pierre Winter-Hermes, S.à r.l., Hosingen	2405
Phoenix Engineering Corporation S.A., Luxembourg	2416	Transports Pierre Winter-Hermes, S.à r.l., Hosingen	2405
Pictor Finance S.A., Luxembourg	2423	Transports Pierre Winter-Hermes, S.à r.l., Hosingen	2405
Postout Financial S.A., Luxembourg	2415	Transports Pierre Winter-Hermes, S.à r.l., Hosingen	2405
Postout Financial S.A., Luxembourg	2415	Transports Pierre Winter-Hermes, S.à r.l., Hosingen	2405
Prodima, S.à r.l., Strassen	2424	Transports Pierre Winter-Hermes, S.à r.l., Hosingen	2405
Prodima, S.à r.l., Strassen	2424	Transports Pierre Winter-Hermes, S.à r.l., Hosingen	2405
Prodima, S.à r.l., Strassen	2424	Transports Pierre Winter-Hermes, S.à r.l., Hosingen	2405
Prodima, S.à r.l., Strassen	2424	Transports Pierre Winter-Hermes, S.à r.l., Hosingen	2405
Promolux S.A., Differdange	2425	Twenny Shop, S.à r.l., Luxembourg	2433
Reny S.A., Luxembourg	2445	United Properties S.A., Luxembourg	2436
Sevenig Immobilier, S.à r.l., Luxembourg	2409	United Properties S.A., Luxembourg	2436
Share Link 11 S.A., Luxembourg	2423	United Properties S.A., Luxembourg	2436
Silverstar, S.à r.l., Bertrange	2429	Vista Finance S.A., Luxembourg	2418
Sobolux S.A., Bettembourg	2428	Vizeta Invest S.A., Luxembourg	2413
Société d'Etudes et de Conception, S.à r.l., Hesperange	2415	Voyages Koob S.A., Ingeldorf	2404
Société d'Etudes et de Conception, S.à r.l., Hesperange	2415	Voyages Koob S.A., Ingeldorf	2404
Société d'Etudes et de Conception, S.à r.l., Hesperange	2415	West Lake S.A., Luxembourg	2434
Société d'Etudes et de Conception, S.à r.l., Hesperange	2415	Weyer Luxembourg S.A., Luxembourg	2442
Société d'Etudes et de Conception, S.à r.l., Hesperange	2415	Yerania S.A., Luxembourg	2423
Société d'Etudes et de Conception, S.à r.l., Hesperange	2415	YME S.A., Luxembourg	2443
Stella Matutina S.A., Reuler	2413	YME S.A., Luxembourg	2444
Stella Matutina S.A., Reuler	2413	YME S.A., Luxembourg	2444
Stella Matutina S.A., Reuler	2414	YME S.A., Luxembourg	2444

FLUID MOVEMENT INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 53.501.

Monsieur Neil Millward, employé privé, demeurant professionnellement au 13, rue Goethe, BP 413, L-2014 Luxembourg a démissionné de son mandat d'Administrateur avec effet au 1^{er} septembre 1998.

Monsieur David Bailey, employé privé, demeurant professionnellement au 13, rue Goethe, BP 413, L-2014 Luxembourg a démissionné de son mandat d'Administrateur avec effet au 15 janvier 2000.

Monsieur Hans Hensen, employé privé, demeurant professionnellement au 13, rue Goethe, BP 413, L-2014 Luxembourg a démissionné de son mandat d'Administrateur avec effet au 4 mai 2001.

Monsieur Geoffrey D. Radcliffe, employé privé, demeurant professionnellement au 13, rue Goethe, BP 413, L-2014 Luxembourg a démissionné de son mandat de Commissaire aux Comptes avec effet au 3 avril 1998.

Il ne sera pas pourvu à leur remplacement jusqu'à nouvel ordre.

Fait à Luxembourg, le 12 août 2005.

Certifié sincère et conforme

Pour FLUID MOVEMENT INVESTMENT S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. SGG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2005, réf. LSO-BH05169. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076900.3/795/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2005.

LUXEMBURGER AGRARHANDEL GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9237 Diekirch, 3, place Guillaume.
R. C. Luxembourg B 102.444.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Diekirch, le 23 août 2005, réf. DSO-BH00135, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 24 août 2005.

Signature.

(902787.3/591/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 août 2005.

ARTIMODE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6440 Echternach, 18, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 108.674.

Résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 11 juillet 2005

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 11 juillet 2005 à 11.00 heures au siège social de la société.

Après avoir constaté que tous les actionnaires sont représentés, l'assemblée aborde l'ordre du jour et après avoir délibéré, elle a pris la résolution suivante à l'unanimité.

Résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-6440 Echternach, 20A, rue de la Gare à L-6440 Echternach, 18, rue de la Gare avec effet au 1^{er} juillet 2005.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée se termine à 11.25 heures.

Echternach, le 11 juillet 2005.

Le Bureau:

B. Gansen-Schmitt / A. Weber / F. Gansen

La Présidente / Le Secrétaire / La Scrutatrice

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00702. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(902643.3/551/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 11 août 2005.

MAURAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.
R. C. Luxembourg B 75.816.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 juillet 2005

Il résulte que les administrateurs:

- M. Georges Cloos, docteur en droit, Mondorf-les Bains;

- ECOFISC S.A., Luxembourg;

- M. Romain Schumacher, comptable, Olm,

et le commissaire aux comptes:

- M. John Kartheiser, fiscaliste, Luxembourg,

ont donné leur démission avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour copie conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2005, réf. LSO-BH03241. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072577.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

MAURAM S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 75.816.

Je soussigné, Georges Cloos, résilie le contrat de domiciliation avec la société MAURAM S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

G. Cloos.

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2005, réf. LSO-BH03242. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072571.2/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

VOYAGES KOOB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9099 Ingeldorf, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 96.204.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue à Ettelbruck, extraordinairement en date du 3 août 2005 à 9.30 heures

Elections statutaires

Les mandats des administrateurs et du délégué étant venus à échéance, sont renouvelés pour une nouvelle période de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale en l'an 2011:

Bernard Simon, administrateur-délégué, demeurant à L-9227 Diekirch, 39, Esplanade;

Christian Simon, administrateur, demeurant à L-9176 Niederfeulen, 5, route d'Arlon;

Constance Simon, administrateur, demeurant à L-9147 Erpeldange, 7, Beim Dreieck.

Le mandat du commissaire aux comptes EWA REVISION S.A. (anc. SRE SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A.) avec siège à L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy est également renouvelé jusqu'à l'assemblée générale en l'an 2011.

Ingeldorf, le 3 août 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Diekirch, le 4 août 2005, réf. DSO-BH00027. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(902789.3/832/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 août 2005.

VOYAGES KOOB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9099 Ingeldorf, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 96.204.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 4 août 2005, réf. DSO-BH00034, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 23 août 2005.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

(902768.3/832/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 24 août 2005.

TRANSPORTS PIERRE WINTER-HERMES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.394,68,-.

Siège social: L-9806 Hosingen.

R. C. Luxembourg B 102.563.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée des associés du 31 juillet 2003

Est nommé gérant, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- Monsieur Pierre Winter.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01450. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(902799.3/534/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 août 2005.

TRANSPORTS PIERRE WINTER-HERMES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.394,68,-.

Siège social: L-9806 Hosingen.

R. C. Luxembourg B 102.563.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée des associés du 1^{er} août 2003

Est nommé gérant, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2003:

- Monsieur Pierre Winter.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01453. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(902800.3/534/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 août 2005.

TRANSPORTS PIERRE WINTER-HERMES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.394,68.

Siège social: L-9806 Hosingen.

R. C. Luxembourg B 102.563.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée des associés du 12 janvier 2005

Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

- Monsieur Pierre Winter.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01454. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(902801.3/534/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 août 2005.

TRANSPORTS PIERRE WINTER-HERMES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9806 Hosingen.

R. C. Luxembourg B 102.563.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01442, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 22 août 2005.

Signature.

(902796.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 août 2005.

TRANSPORTS PIERRE WINTER-HERMES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9806 Hosingen.

R. C. Luxembourg B 102.563.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01444, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 22 août 2005.

Signature.

(902797.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 août 2005.

TRANSPORTS PIERRE WINTER-HERMES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9806 Hosingen.

R. C. Luxembourg B 102.563.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01448, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 22 août 2005.

Signature.

(902798.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 25 août 2005.

LAPERCHE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 27.683.

Je soussigné, Georges Cloos, résilie le contrat de domiciliation avec la société LAPERCHE S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

G. Cloos.

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2005, réf. LSO-BH03245. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072574.2/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

IMMO GRUPPO LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.
R. C. Luxembourg B 80.443.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 juillet 2005

Il résulte que les administrateurs:

- M. Georges Cloos, docteur en droit, Mondorf-les-Bains;
- M. Thierry Reisch, avocat, Luxembourg;
- ECOFISC S.A., Luxembourg.

et le commissaire aux comptes:

- M. Romain Schumacher, comptable, Olm,
- ont donné leur démission avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour copie conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2005, réf. LSO-BH03229. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072578.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

IMMO GRUPPO LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 80.443.

Je soussigné, Georges Cloos, résilie le contrat de domiciliation avec la société IMMO GRUPPO LUXEMBOURG HOLDIND S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 29 juillet 2005.

G. Cloos.

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2005, réf. LSO-BH03232. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072576.2//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

FUTURE ELECTRONIC SYSTEMS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8229 Mamer, 6, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 29.929.

Par décision prise du Gérant de la susmentionnée, le siège social est transféré du 17, rue des Thermes Romains à L-8266 Mamer, au 6, rue de la Gare, L-8229 Mamer, prenant effet le 1^{er} août 2005.

M. Belz

Le gérant

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2005, réf. LSO-BH02549. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072614.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

DSA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5637 Mondorf-les-Bains, 2, rue Saint Michel.

R. C. Luxembourg B 80.178.

L'an deux mille cinq, le dix-neuf juillet.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

Ont comparu:

1.- Daniel Sobolak, métreur, né à Thionville (France), le 4 novembre 1972, demeurant à F-57330 Zoufftgen, 14A, rue Principale;

2.- Béatrice Wolff, gérante de société, née à Terville (France), le 28 janvier 1954, demeurant à F-57330 Zoufftgen, 14A, rue Principale;

3.- Marc Sobolak, informaticien, né à Thionville/Moselle (France), le 10 février 1972, demeurant à F-57100 Thionville, 39, rue du Château Jeannot,

ici représentée par Béatrice Wolff, préqualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé ci-annexée,

seuls associés de DSA, S.à r.l., avec siège à L-5750 Frisange, 3, rue de Bettembourg «Résidence Pierre Curie», inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 80.178, constituée suivant acte du notaire Blanche Moutrier de résidence à Esch-sur-Alzette en date du 4 janvier 2001, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 679 du 27 août 2001, modifiée suivant acte du notaire Jean Seckler de Junglinster en date du 19 novembre 2001, publié au dit Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 666 du 30 avril 2002, modifiée suivant acte du notaire Blanche Moutrier de résidence à Esch-sur-Alzette en date du 6 août 2003, publié audit Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 931 du 10 septembre 2003.

Les comparants, agissant en leur qualité d'associés, se réunissent en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent dûment convoqués, et prennent, sur ordre du jour conforme et à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

Ils transfèrent le siège social de Frisange à Mondorf-les-Bains.

Deuxième résolution

Suite à la précédente, le premier alinéa de l'article 3 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le siège social est établi à Mondorf-les-Bains.»

Troisième résolution

Ils fixent le siège social à L-5637 Mondorf-les-Bains, 2, rue Saint Michel.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: D. Sobolak, B. Wolff, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 27 juillet 2005, vol. 895, fol. 64, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 1^{er} août 2005.

F. Molitor.

(072589.3/223/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

DSA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5637 Mondorf-les-Bains, 2, rue Saint Michel.

R. C. Luxembourg B 80.178.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 1^{er} août 2005.

F. Molitor.

(072591.3/223/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

**LUXEMBOURG ELECTRICITE FOETZ S.A., Société Anonyme,
(anc. LUX ELEC DUDELANGE S.A.).**

Siège social: L-3844 Schiffange, Z.I. Letzebuenger Heck.

R. C. Luxembourg B 95.052.

L'an deux mille cinq, le vingt et un juin.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de LUX ELEC DUDELANGE S.A. de L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 95.052, constituée suivant acte du notaire Frank Molitor de Dudelange du 29 juillet 2003, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C du 12 septembre 2003, numéro 940.

L'Assemblée est ouverte sous la présidence de Muriel Lehmann, employée privée, demeurant à Hayange (France), qui désigne comme secrétaire Florence Tihon, employée privée, demeurant à Oberpallen.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Jean-Michel Urbano, directeur de sociétés, demeurant à Hayange (France).

Le Président expose d'abord que:

I.- La présente Assemblée a pour ordre du jour:

1) Transfert du siège social de L-3512 Dudelange, 200, rue de la Libération à L-3844 Schiffange, Z.I. Letzebuenger Heck.

2) Modification de la dénomination de la Société en LUXEMBOURG ELECTRICITE FOETZ S.A.

3) Constatation de la libération complète du capital.

4) Révocation des administrateurs en fonction.

5) Nomination de trois nouveaux administrateurs.

6) Révocation du commissaire aux comptes.

7) Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence ci-annexée.

Resteront pareillement annexées au présent acte d'éventuelles procurations d'actionnaires représentés.

III.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente Assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- L'Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut partant délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Puis, l'Assemblée, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix et par votes séparés, les résolutions suivantes:

Première résolution

Elle transfère le siège social de la Société de Dudelange à Schiffflange.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, le premier alinéa de l'article 3 aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le siège de la société est établi à Schiffflange.»

Troisième résolution

Elle fixe l'adresse de la Société à L-3844 Schiffflange, Z.I. Letzebuerger Heck.

Quatrième résolution

Elle modifie la dénomination de la Société en LUXEMBOURG ELECTRICITE FOETZ S.A.

Cinquième résolution

Suite à la précédente résolution, l'article 1^{er} des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise, dénommée: LUXEMBOURG ELECTRICITE FOETZ S.A.»

Sixième résolution

Elle constate que le capital de trente et un mille (31.000,-) euros est actuellement complètement libéré suite au versement de la somme de vingt-trois mille deux cent cinquante (23.250,-) euros sur le compte de la Société. Ce qui est confirmé au notaire au moyen d'une attestation bancaire.

Septième résolution

Suite à la précédente résolution, les deux premiers alinéas de l'article 5 des statuts auront désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à trente et un mille (31.000,-) euros, représenté par mille (1.000) actions de trente et un (31,-) euros chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont, au choix de l'actionnaire, nominatives ou au porteur.»

Huitième résolution

L'Assemblée révoque GL CONSULTING S.A. avec siège social à L-3480 Dudelange, 24, rue Gaffelt, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 84.282, INTER CONSEIL SERVICES PLUS S.A., avec siège social à L-3480 Dudelange, 24, rue Gaffelt, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 92.249 et Jean-Michel Urbano, directeur de société, né à Belfort/Territoire de Belfort (France), le 28 avril 1969, demeurant à F-57700 Hayange, 5, Impasse Ambroise Thomas de leurs fonctions d'administrateurs et leur donne décharge.

Neuvième résolution

Elle nomme aux fonctions d'administrateurs de la Société:

1.- Dominique Urbano, agent général d'assurance, né à Montéodorisio (Italie), le 28 décembre 1945, demeurant à F-54150 Briey, 2bis, rue Pillatre de Rosier;

2.- Marc Gonzalez, gérant de société, né à Thionville/Moselle (France), le 4 octobre 1961, demeurant à F-57100 Thionville Veymerange, 63, Boucle du Milan;

3.- Jean-Michel Urbano, directeur de société, né à Belfort/Territoire de Belfort (France), le 28 avril 1969, demeurant à F-57700 Hayange, 5, Impasse Ambroise Thomas.

Le mandat des administrateurs ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2009.

Dixième résolution

L'Assemblée révoque Jean Greff, expert-comptable agréé, né à Forbach/Moselle (France), le 19 août 1957, demeurant à F-57600 Forbach, 141, rue Nationale de ses fonctions de commissaire aux comptes et lui donne décharge.

Onzième résolution

Elle nomme aux fonctions de commissaire aux comptes Maurice Wasterlain, expert-comptable, né à Godarville (Belgique), le 10 juin 1951, demeurant à B-7160 Godarville, 41, rue Clemenceau.

Le mandat du commissaire aux comptes ainsi nommé prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2009.

Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Lehmann, F. Tihon, J.-M. Urbano, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 juillet 2005, vol. 895, fol. 51, case 3. – Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Suit copie d'annexe:

Réunion du Conseil d'Administration

A l'instant,

Dominique Urbano, agent général d'assurance, né à Montéodorisio (Italie), le 28 décembre 1945, demeurant à F-54150 Briey, 2bis, rue Pillatre de Rosier, Marc Gonzalez, gérant de société, né à Thionville/Moselle (France), le 4 octobre 1961, demeurant à F-57100 Thionville Veymerange, 63, Boucle du Milan et Jean-Michel Urbano, directeur de société, né à Belfort/Territoire de Belfort (France), le 28 avril 1969, demeurant à F-57700 Hayange, 5, Impasse Ambroise Thomas, administrateurs de la société LUXEMBOURG ELECTRICITE FOETZ S.A. avec siège social à L-3844 Schifflange Z.I. Letzebuerger Heck, se sont réunis en conseil d'administration et, sur ordre du jour conforme, nomment Jean-Michel Urbano, préqualifié, administrateur-délégué.

Luxembourg, le 21 juin 2005.

Signé: J.-M. Urbano, M. Gonzalez, D. Urbano.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 19 juillet 2005, vol. 895, fol. 51, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 22 juillet 2005.

F. Molitor.

(072599.3/223/105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

LUXEMBOURG ELECTRICITE FOETZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3844 Schifflange, Z.I. Letzebuerger Heck.

R. C. Luxembourg B 95.052.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 22 juillet 2005.

F. Molitor.

(072600.3/223/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

**SEVENIG IMMOBILIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. BISF, S.à r.l.).**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 5, rue Jean Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 59.054.

L'an deux mille cinq, le vingt-sept juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée BISF, S.à r.l., ayant son siège social à L-1258 Luxembourg, 5, rue Jean Pierre Brasseur, R.C.S Luxembourg section B numéro 59.054, constituée suivant acte reçu le 18 avril 1997 publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 416 du 31 juillet 1997.

L'assemblée est présidée par Madame Flora Château, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Frank Sevenig, gérant de sociétés, demeurant à Niederanven.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il résulte de la liste de présence que toutes les parts représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Modification de la dénomination sociale de la société.

2.- Modification afférente de l'article 1^{er} des statuts.

Après approbation de ce qui précède, il est décidé ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale en SEVENIG IMMOBILIER, S.à r.l.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article premier des statuts comme suit:

«**Art. 1^{er}.** La société prend la dénomination de SEVENIG IMMOBILIER, S.à r.l.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de huit cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: F. Chateau, F. Sevenig, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juillet 2005, vol. 148S, fol. 99, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2005.

J. Elvinger.

(072612.3/211/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

TELECTRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8229 Mamer, 6, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 86.704.

M. Azeem Huseinali Yusufali, en sa capacité d'Actionnaire unique, de bénéficiaire économique ainsi que de Gérant Administratif de la Société TELECTRA, S.à r.l. a pris les décisions qui suivent:

1. Le siège social de la société est transféré du 17, rue des Thermes Romains à L-8266 Mamer, au 6, rue de la Gare, L-8229 Mamer,

prenant effet le 1^{er} août 2005.

2. M. Joseph Léopold Lazega, le Gérant Technique de la société, est relevé de ses fonctions. Toutefois, fondé de pouvoir lui est accordé pour mener à bonne fin les affaires courantes.

Fait de bonne foi à Mamer, le 31 juillet 2005.

J.L. Lazega

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2005, réf. LSO-BH02547. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072617.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

TELECTRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8266 Mamer, 17, rue des Thermes Romains.

R. C. Luxembourg B 86.704.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2005, réf. LSO-BH02545, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(072620.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

TELECTRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8266 Mamer, 17, rue des Thermes Romains.

R. C. Luxembourg B 86.704.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg le 8 août 2005, réf. LSO-BH02543, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(072625.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

TELECTRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8266 Mamer, 17, rue des Thermes Romains.

R. C. Luxembourg B 86.704.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2005, réf. LSO-BH02540, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(072623.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

MALAMUTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 9, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 31.928.

DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le vingt-six avril.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

Lucien Bertemes, directeur, demeurant à Bertrange.

Le comparant requiert le notaire d'acter ce qui suit:

- La société MALAMUTE S.A., avec siège social à L-1931 Luxembourg, 9, avenue de la Liberté, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 31.928, constituée suivant acte Frank Molitor de Mondorf-les-Bains en date du 9 octobre 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 73 du 9 mars 1990, modifiée suivant acte Frank Molitor de Mondorf-les-Bains du 17 janvier 1997, publié au dit Mémorial, Numéro 209 du 28 avril 1997, modifiée suivant acte sous seing privé du 19 janvier 2001, publié au dit Mémorial, Numéro 459 du 22 mars 2002.

- Son capital est fixé à deux cent trente mille (230.000,-) euros, représenté par quatre-vingt-douze (92) actions d'une valeur nominale de deux mille cinq cents (2.500,-) euros.

- Le comparant déclare être propriétaire des quatre-vingt-douze (92) actions de la Société et a décidé de dissoudre et de liquider la Société, celle-ci ayant cessé toute activité.

- Par la présente, il prononce en conséquence la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

- L'actionnaire unique reprend tout le passif et tout l'actif de la Société à son profit.

L'actionnaire unique se trouve donc investi de tous les éléments actifs de la Société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la Société, même inconnus à l'heure actuelle. Il règlera également les frais des présentes.

- Partant, la liquidation de la Société est achevée et la Société est à considérer comme définitivement liquidée.

- Décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes sur l'exécution de leur mandat.

- Les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq (5) ans à l'ancien siège de la Société, à L-1931 Luxembourg, 9, avenue de la Liberté.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: L. Bertemes, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 mai 2005, vol. 893, fol. 48, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 12 mai 2005.

F. Molitor.

(072601.3/223/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

LOUISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.
R. C. Luxembourg B 89.570.

DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le vingt-six avril.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

Lucien Bertemes, directeur, demeurant à Bertrange.

Le comparant requiert le notaire d'acter ce qui suit:

- La société LOUISE S.A., avec siège social à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 89.570, constituée suivant acte Frank Molitor de Dudelange en date du 8 juin 1999, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 650 du 27 août 1999, modifiée suivant acte Frank Molitor de Dudelange du 15 juillet 2001, publié au dit Mémorial, Numéro 1158 du 13 décembre 2001.

- Son capital est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par cent (100) actions sans désignation de valeur nominale;

- Le comparant déclare être propriétaire des cent (100) actions de la Société et a décidé de dissoudre et de liquider la Société, celle-ci ayant cessé toute activité.

- Par la présente, il prononce en conséquence la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

- L'actionnaire unique reprend tout le passif et tout l'actif de la Société à son profit.

L'actionnaire unique se trouve donc investi de tous les éléments actifs de la Société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la Société, même inconnus à l'heure actuelle. Il règlera également les frais des présentes.

- Partant, la liquidation de la Société est achevée et la Société est à considérer comme définitivement liquidée.
- Décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes sur l'exécution de leur mandat.

- Les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq (5) ans à l'ancien siège de la Société, à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: L. Bertemes, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 mai 2005, vol. 893, fol. 48, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 12 mai 2005.

F. Molitor.

(072602.3/223/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

MAP INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 55.699.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2005, réf. LSO-BG12126, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2005.

Signature.

(076205.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

GAMMACOLOUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 4A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 77.440.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2005, réf. LSO-BH04545, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2005.

Signature.

(076209.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

STELUX 2000, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5634 Mondorf-les-Bains, 4, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 73.343.

DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le vingt-six avril.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

A comparu:

Rina Tarsi, gérante, née à Fano (Italie) le 7 février 1940, matricule 1940 0207 065, veuve de Luciano Sacchet, demeurant à L-5637 Mondorf-les-Bains, 6, rue St. Michel.

La comparante requiert le notaire d'acter ce qui suit:

- STELUX 2000, S.à r.l., avec siège social L-5634 Mondorf-les-Bains, 4, rue de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro B 73.343, a été constituée suivant acte Frank Molitor de Dudelange en date du 29 décembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 157 du 19 février 2000 et modifiée suivant acte Frank Molitor de Dudelange du 9 avril 2004, publié au dit Mémorial, Numéro 662 du 29 juin 2004.

- Son capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros, représenté par cinq cents (500) parts de vingt-cinq (25,-) euros chacune.

- La comparante est propriétaire des cinq cents (500) parts de ladite Société et a décidé de la dissoudre et la liquider, celle-ci ayant cessé toute activité.

- Par la présente, elle prononce en conséquence la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

- L'actionnaire unique déclare avoir réglé tout le passif de la Société et avoir transféré tous les actifs à son profit.

L'actionnaire unique se trouve donc investi de tous les éléments actifs de la Société et est pleinement conscient de ce qu'il répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la Société, même inconnus à l'heure actuelle. Il réglera également les frais des présentes.

- Partant, la liquidation de la Société est achevée et la Société est à considérer comme définitivement liquidée.

- Décharge pleine et entière est accordée à la gérante sur l'exécution de leur mandat.

- Les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq (5) ans à L-5634 Mondorf-les-Bains, 4, rue de Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, elle a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: R. Tarsi, F. Molitor.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 mai 2005, vol. 893, fol. 48, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 12 mai 2005.

F. Molitor.

(072605.3/223/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

VIZETA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 70.341.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 août 2005, réf. LSO-BH05197, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076215.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

HOLZANLAGEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 77.696.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 août 2005, réf. LSO-BH05194, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076216.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

STELLA MATUTINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9768 Reuler, Maison 9.

R. C. Luxembourg B 100.813.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 4 août 2005, réf. DSO-BH0040, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour la société

COFINOR S.A.

Signature

Un mandataire

(902734.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 août 2005.

STELLA MATUTINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9768 Reuler, Maison 9.

R. C. Luxembourg B 100.813.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 4 août 2005, réf. DSO-BH0041, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 19 août 2005.

Pour la société

COFINOR S.A.

Signature

Un mandataire

(902735.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 août 2005.

STELLA MATUTINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9768 Reuler, Maison 9.

R. C. Luxembourg B 100.813.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 4 août 2005, réf. DSO-BH00042, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 19 août 2005.

Pour la société

COFINOR S.A.

Signature

Un mandataire

(902736.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 août 2005.

STELLA MATUTINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9768 Reuler, Maison 9.

R. C. Luxembourg B 100.813.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 4 août 2005, réf. DSO-BH00043, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 19 août 2005.

Pour la société

COFINOR S.A.

Signature

Un mandataire

(902737.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 19 août 2005.

BAZARGHANI SATTAR AYNETCHI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2017 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg B 20.788.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2005, réf. LSO-BH02468, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2005.

Signature.

(076233.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

BAZARGHANI SATTAR AYNETCHI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2017 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg B 20.788.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2005, réf. LSO-BH02471, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2005.

Signature.

(076235.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

BAZARGHANI SATTAR AYNETCHI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2017 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg B 20.788.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2005, réf. LSO-BH02473, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2005.

Signature.

(076234.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

POSTOUT FINANCIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 94.252.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 août 2005, réf. LSO-BH05185, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076218.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

POSTOUT FINANCIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 94.252.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 août 2005, réf. LSO-BH05186, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076219.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

SOCIETE D'ETUDES ET DE CONCEPTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5863 Hesperange, 14, allée de la Jeunesse Sacrifiée.
R. C. Luxembourg B 50.858.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2005, réf. LSO-BH02433, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2005.

Signature.

(076237.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

SOCIETE D'ETUDES ET DE CONCEPTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5863 Hesperange, 14, allée de la Jeunesse Sacrifiée.
R. C. Luxembourg B 50.858.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2005, réf. LSO-BH02436, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2005.

Signature.

(076238.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

SOCIETE D'ETUDES ET DE CONCEPTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5863 Hesperange, 14, allée de la Jeunesse Sacrifiée.
R. C. Luxembourg B 50.858.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2005, réf. LSO-BH02440, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2005.

Signature.

(076240.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

SOCIETE D'ETUDES ET DE CONCEPTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5863 Hesperange, 14, allée de la Jeunesse Sacrifiée.
R. C. Luxembourg B 50.858.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2005, réf. LSO-BH02443, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2005.

Signature.

(076241.3/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

MILLINOCKET REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.
R. C. Luxembourg B 83.968.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2005, réf. LSO-BH05017, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour *MILLINOCKET REAL ESTATE S.A.*

Signature

(076221.3/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

MILLINOCKET REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.
R. C. Luxembourg B 83.968.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2005, réf. LSO-BH05016, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour *MILLINOCKET REAL ESTATE S.A.*

Signature

(076223.3/597/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

L'AMANDIER, Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 28.840.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 août 2005, réf. LSO-BH05001, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076224.3/631/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

PHOENIX ENGINEERING CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 60.140.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00212, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour *PHOENIX ENGINEERING CORPORATION S.A.*

Signature

(072945.4/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

PHOENIX ENGINEERING CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 60.140.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00217, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour *PHOENIX ENGINEERING CORPORATION S.A.*

Signature

(072944.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

JSJ PLACEMENTS INTERNATIONAUX S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6740 Grevenmacher, 4, Kurzacht.

H. R. Luxemburg B 61.078.

Im Jahre zweitausendfünf, den zwanzigsten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Bettingen, mit dem Amtswohnsitz zu Niederanven.

Versammelten sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung die Aktionäre, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft JSJ PLACEMENTS INTERNATIONAUX S.A., mit Sitz in L-6740 Grevenmacher, 4, Kurzacht, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den unterzeichneten Notar, am 15. September 1997, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 19 vom 9. Januar 1998.

Die Versammlung wird eröffnet unter dem Vorsitz von Frau Natacha Steuermann, Privatbeamtin, wohnhaft in Grevenmacher.

Der Vorsitzende beruft zum Schriftführer Fräulein Chantal Fondeur, Privatbeamtin, wohnhaft in Luxemburg.

Die Versammlung wählt einstimmig zum Stimmzähler Herrn Hans-Jürgen Jungblut, Kaufmann, wohnhaft in Grevenmacher.

Die Vorsitzende stellt unter der Zustimmung der Versammlung fest:

1. Die Aktionäre sowie deren etwaigen bevollmächtigte Vertreter, sind unter der Stückzahl der vertretenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste eingetragen.

2. Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, dass das gesamte Aktienkapital in gegenwärtiger Versammlung vertreten ist, und dass somit die Versammlung befugt ist, über nachstehende Tagesordnung, welche den Aktionären bekannt ist, zu beschliessen. Die Anwesenheitsliste wurde durch den Stimmzähler geprüft.

Die Vollmachten der vertretenen Aktieninhaber, werden, nach gehöriger ne varietur Unterzeichnung durch die Parteien und den instrumentierenden Notar, gegenwärtigem Protokolle, mit welchem sie einregistriert werden, als Anlage beigegeben.

3. Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

Tagesordnung:

1. Aufrundung des Gesellschaftskapitals auf EUR 31.000,- durch Einverleibung von Gewinnvorträgen.
2. Abänderung der Anzahl und des Nominalwertes der Aktien und entsprechende Änderung von Artikel 5 (Absatz 1) der Satzung.
3. Erweiterung des Gesellschaftszwecks und dementsprechende Einfügung von einem vierten Absatz in Artikel 4.
4. Verlängerung der Mandate der Verwaltungsratsmitglieder sowie Genehmigung an den Verwaltungsrat zur Ernennung eines Delegierten des Verwaltungsrates.
5. Abberufung des Kommissars und Entlastung für die Ausübung seines Mandates sowie Ernennung eines neuen Kommissars.

Gemäss der Tagesordnung haben die Gesellschafter folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Versammlung beschliesst das Gesellschaftskapital um dreizehn komma einunddreissig Euro (EUR 13,31) zu erhöhen, um dasselbe von seinem jetzigen Stand von dreissigtausendneuhundertsechundachtzig komma neunundsechzig Euro (EUR 30.986,69) auf einunddreissigtausend Euro (EUR 31.000,-) heraufzusetzen, durch Einverleibung von Gewinnvorträgen, ohne Ausgabe von neuen Aktien aber durch Erhöhung des Nennwertes jeder Aktie von null komma null einem Euro (EUR 0,01) um ihn von vierundzwanzig komma neunundsiebzig (EUR 24,79) auf vierundzwanzig komma achtzig Euro (EUR 24,80) zu bringen, zwecks Aufrundung des Gesellschaftskapitals nach Umwandlung und Entnahme dieses Betrages von dreizehn komma einunddreissig Euro (EUR 13,31) aus den Gewinnvorträgen der Gesellschaft.

Nach dieser Erhöhung hat die Gesellschaft ein Kapital von einunddreissigtausend Euro (EUR 31.000,-), eingeteilt in eintausendzweihundertfünfzig (1.250) Aktien mit einem Nominalwert von vierundzwanzig komma acht Euro (EUR 24,8) pro Aktie.

Zweiter Beschluss

Die Versammlung beschliesst des weiteren die Anzahl und den Nominalwert der Aktien abzuändern.

Das Gesellschaftskapital besteht nunmehr aus einunddreissigtausend Euro (EUR 31.000,-), eingeteilt in eintausend (1.000) Aktien, mit einem Nominalwert von einunddreissig Euro (EUR 31,-).

Die eintausend (1.000) neuen Aktien werden den bestehenden Aktionären, ihren Anrechten nach, zugesprochen und wie folgt gezeichnet:

- Frau Hilde Schmeier, siebenhundertvierzig Aktien	740 Aktien
- Herr Hans-Jürgen Jungblut, zweihundertsechzig Aktien.	260 Aktien
Total: eintausend Aktien	1.000 Aktien

Demzufolge lautet Artikel 5 (Absatz 1) der Satzung nunmehr wie folgt:

«**Art. 5. (Absatz 1).** Das gezeichnete Aktienkapital beträgt einunddreissigtausend Euro (EUR 31.000,-), eingeteilt in eintausend (1.000) Aktien, mit einem Nominalwert von einunddreissig Euro (EUR 31,-).»

Dritter Beschluss

Die Versammlung beschliesst die Erweiterung des Gesellschaftszwecks und die dementsprechende Einfügung eines vierten Absatzes in Artikel 4:

«**Art. 4. (Absatz 4).** Die Gesellschaft hat des Weiteren zum Zweck den Grosshandel und die Vermittlung von Waren und Gütern jeglicher Art, mit Ausnahme von Pharmazeutika und Waffen.»

Vierter Beschluss

Die Versammlung beschliesst die Verlängerung der Mandate der Verwaltungsratsmitglieder bis zur ausserordentlichen Generalversammlung im Jahre 2011.

Des weiteren genehmigt die Versammlung dem Verwaltungsrat die Ernennung des Herrn Hans-Jürgen Jungblut, Kaufmann, geboren in Enzweiler (Deutschland), am 14. Juli 1946, wohnhaft in L-6740 Grevenmacher, 4, rue Kurzacht, zum Delegierten des Verwaltungsrates, welcher die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift rechtsgültig verpflichten kann.

Sein Mandat endet ebenfalls mit der ausserordentlichen Generalversammlung im Jahre 2011.

Fünfter Beschluss

Die Versammlung beschliesst die Abberufung der Gesellschaft FIDUCIAIRE SOCODIT S.A., als Kommissars und erteilt ihr Entlastung für die Ausübung ihres Mandates.

Die Versammlung ernennt die Gesellschaft ACCOUNT DATA EUROPE S.A., mit Sitz in L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves zum neuen Kommissar.

Ihr Mandat endet mit der ausserordentlichen Generalversammlung im Jahre 2011.

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass vorliegender Urkunde anerfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf achthundert Euro (EUR 800,-) abgeschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Senningerberg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Kompargenten haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: N. Steuermann, Ch. Fondeur, H.-J. Jungblut, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2005, vol. 149S, fol. 33, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Kopie, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 27. Juli 2005.

P. Bettingen.

(076327.3/202/90) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2005.

VISTA FINANCE, Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 97.493.

L'an deux mille cinq, le trente juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Fons Mangel, réviseur d'entreprises, demeurant à Ettelbruck (ci-après «le mandataire»), agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme VISTA FINANCE, ayant son siège social à L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 97.493, constituée suivant acte reçu le 5 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 26 du 8 janvier 2004;

en vertu d'un pouvoir conféré par décision du conseil d'administration, prise en sa réunion du 24 juin 2005; un extrait du procès-verbal de la dite réunion, après avoir été signé ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera formalisé.

Lequel mandataire, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I. Que le capital social de la société anonyme VISTA FINANCE, prédésignée, s'élève actuellement à USD 4.100.000,- (quatre millions cent mille US dollars), représenté par 4.100 (quatre mille cent) actions de USD 1.000,- (mille US dollars) chacune, entièrement libérées.

II. Qu'aux termes de l'article cinq des statuts, le capital autorisé de la société a été fixé à USD 15.000.000,- (quinze millions US dollars) et le conseil d'administration a été autorisé à décider, ce depuis le 5 décembre 2003 et jusqu'à la date du 5 décembre 2008, de procéder à la réalisation de cette augmentation de capital, l'article cinq des statuts se trouvant alors modifié de manière à correspondre à l'augmentation de capital intervenue.

III. Que le conseil d'administration, en sa réunion du 24 juin 2005 et en conformité des pouvoirs à lui conférés aux termes de l'article cinq des statuts, a réalisé une augmentation du capital social dans les limites du capital autorisé à concurrence de USD 2.000.000,- (deux millions de US dollars), en vue de porter le capital social souscrit de son montant actuel de USD 4.100.000,- (quatre millions cent mille US dollars) à USD 6.100.000,- (six millions cent mille US dollars), par la création et l'émission de 2.000 (deux mille) actions nouvelles d'une valeur nominale de USD 1.000,- (mille US dollars) chacune, à souscrire et à libérer à concurrence de 50% (cinquante pour cent) en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes.

IV. Que le conseil d'administration, après avoir constaté que l'actionnaire minoritaire a renoncé à son droit préférentiel de souscription, a accepté la souscription de la totalité des actions nouvelles par l'actionnaire majoritaire, à savoir

la société anonyme RAMLUX S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri (R.C.S. Luxembourg B numéro 53.438).

V. Que les 2.000 (deux mille) actions nouvelles ont été souscrites par le souscripteur prédésigné et libérées à concurrence de 50% (cinquante pour cent) en numéraire par versement à un compte bancaire au nom de la société VISTA FINANCE, prédésignée, de sorte que la somme de USD 1.000.000,- (un million de US dollars) a été mise à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives des souscription et libération.

VI. Que suite à la réalisation de cette augmentation dans les limites du capital autorisé, le premier alinéa de l'article cinq des statuts est modifié en conséquence et a désormais la teneur suivante:

Version anglaise:

«The subscribed capital is set at USD 6,100,000.- (six million one hundred thousand US dollars), represented by 6,100 (six thousand one hundred) shares with a nominal value of USD 1,000.- (one thousand US dollars) each, carrying one voting right in the general assembly.»

Version française:

«Le capital souscrit est fixé à USD 6.100.000,- (six millions cent mille US dollars), représenté par 6.100 (six mille cent) actions de USD 1.000,- (mille US dollars) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de dix-neuf mille cinq cents euros.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: F. Mangen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2005, vol. 149S, fol. 9, case 10. – Reçu 16.539,80 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2005.

J. Elvinger.

(072613.3/211/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

**TOSINVEST S.A., Société Anonyme,
(anc. TOSINVEST ITALIA S.A.).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 46.892.

L'an deux mille cinq, le six juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TOSINVEST ITALIA S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 46.892, constituée sous la dénomination de FINANCIERE MARGAUX S.A., suivant acte notarié en date du 24 février 1994, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 234 du 14 juin 1994, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 19 décembre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 277 du 14 mars 2003.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Rita Biltgen, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les trois cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent quatre-vingts (397.880) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Changement de la dénomination en TOSINVEST S.A.

2.- Démission de Monsieur Arnaldo Rossi en tant qu'administrateur et administrateur-délégué.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de TOSINVEST ITALIA S.A., en TOSINVEST S.A. et de modifier le premier alinéa de l'article premier des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. premier alinéa.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de TOSINVEST S.A.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Arnaldo Rossi en tant qu'administrateur et administrateur-délégué et lui confère entière décharge pour l'exécution de son mandat.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. Moreschi, S. Wolter-Schieres, R. Biltgen, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 15 juin 2005, vol. 431, fol. 96, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri Hellinckx, prénommé.

Luxembourg, le 9 août 2005.

J. Elvinger.

(072615.3/242/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

CROSS GROUP HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 72.843.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 23 août 2005, réf. LSO-BH05807, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076227.3/1005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

CROSS GROUP HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 72.843.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 23 août 2005, réf. LSO-BH05808, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076229.3/1005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

CROSS GROUP HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 72.843.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 23 août 2005, réf. LSO-BH05810, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076230.3/1005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

CROSS GROUP HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 72.843.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 23 août 2005, réf. LSO-BH05811, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076231.3/1005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

HATRALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9764 Marnach, 12, Marbuengerstroos.
R. C. Luxembourg B 100.458.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01682, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 11 août 2005.

FIDUCIAIRE NEUMAN JOHN

Signature

(072694.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

HOFFMANN AGRO-SERVICE, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9763 Marnach, 12, Schwarzenhiwwelstroos.
R. C. Luxembourg B 91.758.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2005, réf. LSO-BG09619, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 11 août 2005.

FIDUCIAIRE NEUMAN JOHN

Signature

(072699.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

LOMA-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 79.551.

Il est porté à la connaissance de tous les intéressés qu'à la date du 5 août 2005 et avec effet immédiat:

a) le siège de la société, établi au 122, bd de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, lui a été dénoncé;

b) le gérant:

- M. Marc Jones, demeurant à Luxembourg, a démissionné de ses fonctions.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2005, réf. LSO-BH02393. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(072886.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2005.

HAKON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 37.838.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2005, réf. LSO-BG10289, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour HAKON S.A.

Signature

(072946.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

PETRA REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 47.617.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03335, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Signature.

(072979.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

GONDER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 90.020.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00198, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour GONDER HOLDING S.A.

Signature

(072956.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

GONDER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 90.020.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00204, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour GONDER HOLDING S.A.

Signature

(072955.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

LA NICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.076.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00321, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour LA NICE S.A.

Signature

(072947.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

GHG CONSULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 74A, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 82.535.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00122, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

FISOGEST S.A.

Signature

(072949.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

PHISOLINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 40.391.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2005, réf. LSO-BH02703, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(072958.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

YERANIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 41.190.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2005, réf. LSO-BH02704, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(072959.3/535/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

FREEMAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 65.789.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00173, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour FREEMAN HOLDING S.A.

Signature

(072961.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

PICTOR FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 85.477.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00172, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour PICTOR FINANCE S.A.

Signature

(072962.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

SHARE LINK 11 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 80.164.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00346, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Pour SHARE LINK 11 S.A.

Signature

(072964.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

SUCOTA REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 47.675.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03346, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Signature.

(072984.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

BACKES ELECTRICITE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6688 Mertert, Port de Mertert.

R. C. Luxembourg B 37.247.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2005, réf. LSO-BH02215, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 10 août 2005.

Signature.

(072992.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

BACKES ELECTRICITE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6688 Mertert, Port de Mertert.

R. C. Luxembourg B 37.247.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2005, réf. LSO-BH02217, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 10 août 2005.

Signature.

(072994.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

G.B. INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 89.761.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03347, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Signature.

(072985.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

PRODIMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8035 Strassen, 11, Cité Pescher.

R. C. Luxembourg B 42.915.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2005, réf. LSO-BH02229, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 10 août 2005.

Signature.

(072999.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

PRODIMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8035 Strassen, 11, Cité Pescher.

R. C. Luxembourg B 42.915.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2005, réf. LSO-BH02230, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 10 août 2005.

Signature.

(073000.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

PRODIMA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8035 Strassen, 11, Cité Pescher.

R. C. Luxembourg B 42.915.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2005, réf. LSO-BH02233, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 10 août 2005.

Signature.

(073001.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

H & S PROMOTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4536 Differdange, 3, rue Docteur Nic. Conzemius.
R. C. Luxembourg B 75.291.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2005, réf. LSO-BH02219, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 10 août 2005.

Signature.

(072995.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

INTERIEUR ET DECORATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 12, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 22.978.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2005, réf. LSO-BH02221, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 10 août 2005.

Signature.

(072996.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

J'Y CROIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4251 Esch-sur-Alzette, 24, rue du Moulin.
R. C. Luxembourg B 71.034.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2005, réf. LSO-BH02224, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 10 août 2005.

Signature.

(072997.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

PROMOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4536 Differdange, 3, rue Docteur Nic Conzémus.
R. C. Luxembourg B 58.829.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2005, réf. LSO-BH02240, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 10 août 2005.

Signature.

(073002.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

NATURE AND HEALTH INVESTMENTS S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.
R. C. Luxembourg B 89.893.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02898, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Signature.

(073003.3/1268/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

KBC CONSEIL-SERVICE, Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, Place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 46.977.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03432, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2005.

Signature.

(073016.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

MISYS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 55.354.

Le bilan au 31 mai 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2005, réf. LSO-BH03476, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. Arendt

Avocat

(073017.3/275/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

JUNCK GESTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5865 Alzingen, 40, rue de Roeser.
R. C. Luxembourg B 54.387.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02989, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Signature.

(073018.3/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

KOMIMMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5698 Welfrange, 9, route de Remich.
R. C. Luxembourg B 110.144.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le neuf août.

Par-devant Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains.

Ont comparu:

1. André Entringer, maître installateur de chauffage, demeurant à L-5698 Welfrange, 9, route de Remich;
2. Mireille Kotto, agent immobilier, demeurant à L-5698 Welfrange, 9, route de Remich.

Les comparants ont requis le notaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux.

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de KOMIMMO, S.à r.l.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Welfrange.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'une agence immobilière, achat, vente, location d'immeubles, la promotion immobilière, l'administration de bien et le syndic de copropriété, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est indéterminée.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq (125,-) euros chacune.

Art. 6. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que conformément aux dispositions de l'article 189 du texte coordonné de la loi du 10 août 1915 et des lois modificatives.

Art. 7. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent la durée de leur mandat et leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués sans indication de motif.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présentes, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2005.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1) André Entringer, susdit, cinquante parts sociales	50
2) Mireille Kotto, susdite, cinquante parts sociales	50
Total: Cent parts sociales	100

Elles ont été intégralement libérées par des versements en espèces.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à sept cent cinquante (750,-) euros.

Assemblée Générale Extraordinaire

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et à l'unanimité des voix ont pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est fixée à L-5698 Welfrange, 9, route de Remich.
- Le nombre des gérants est fixé à un (1).
- Est nommé gérant, pour une durée illimitée Mireille Kotto, agent immobilier, demeurant à L-5698 Welfrange, 9, route de Remich.

La société est engagée par la signature du gérant.

Déclaration

En application de la loi du 11 août 1998 portant introduction de l'incrimination des organisations criminelles et de l'infraction de blanchiment au code pénal les comparants déclarent être les bénéficiaires réels des fonds faisant l'objet des présentes et déclarent en plus que les fonds ne proviennent ni du trafic de stupéfiants, ni d'une des infractions visées à l'article 506-1 du code pénal luxembourgeois.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. Entringer, M. Kotto, R. Arrensdorff.

Enregistré à Remich, le 12 août 2005, vol. 469, fol. 40, case 12. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 22 août 2005.

R. Arrensdorff.

(076365.3/218/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2005.

GIPI, SOCIETE CIVILE, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-4974 Dippach, Im Inberg.

R. C. Luxembourg E 983.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le 22 août.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Jean-Paul Krämer, jardinier-paysagiste, demeurant à L-4974 Dippach, Im Inberg.
- 2.- Madame Gisèle Fabbri, aide conjoint, épouse de Monsieur Jean-Paul Krämer, demeurant à L-4974 Dippach, Im Inberg.
- 3.- Mademoiselle Séverine Krämer, enseignante, demeurant à L-4908 Bascharage, 6, rue des Ateliers.
- 4.- Madame Julie Krämer, infirmière en psychiatrie, épouse de Monsieur Steve Krier, demeurant à L-3815 Schiffflange, 1, rue Belle Vue.

Lesquels comparants ont arrêté comme suit les statuts d'une société civile familiale qu'ils ont décidé de constituer entre eux.

Art. 1^{er}. Il est formé une société civile familiale régie par la loi de 1915 sur les sociétés commerciales et civiles, telle qu'elle a été modifiée par les lois subséquentes, et par les articles 1832 et suivants du Code civil.

Art. 2. La société a pour objet l'achat, la vente, la mise en valeur et la gestion d'un ou de plusieurs immeubles tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger et la mise à disposition gratuite aux associés, à l'exclusion de toute activité commerciale.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie.

Art. 3. La dénomination de la société est GIPI, SOCIETE CIVILE.

Art. 4. Le siège social est établi à Dippach.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché sur simple décision de l'assemblée générale.

Art. 5. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Elle pourra être dissoute par décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-), divisé en cent (100) parts de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

En raison de leurs apports, il est attribué à:

1.- Monsieur Jean-Paul Krämer, prénommé, quarante-neuf parts sociales	49
2.- Madame Gisèle Fabbri, prénommée, quarante-neuf parts sociales	49
3.- Mademoiselle Séverine Krämer, prénommée, une part sociale	1
4.- Madame Julie Krämer, prénommée, une part sociale	1

Total: cent part sociales. 100

Le capital ci-dessus a été libéré par des versements en espèces et le montant de 2.500,- EUR se trouve à la libre disposition de la société.

Art. 7. Chaque part donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles sont incessibles entre vifs ou pour cause de mort à des tiers non associés, à l'exception des descendants en ligne directe, sans l'accord unanime de tous les autres associés.

Art. 9. Le décès, l'interdiction ou la déconfiture de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés et révocables à la majorité des voix.

Art. 11. Le ou les gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom et pour compte de la société.

La société se trouve valablement engagée à l'égard des tiers par la signature individuelle d'un gérant tant pour les actes d'administration que pour les actes de disposition.

Art. 12. L'année sociale commerce le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 13. Le bilan est soumis à l'approbation des associés qui décident de l'emploi des bénéfices. En cas de distribution de bénéfices, les bénéfices sont répartis entre les associés en proportion de leurs parts sociales.

Art. 14. Les engagements des associés à l'égard des tiers sont fixés conformément aux articles 1862, 1863 et 1864 du code civil. Les pertes et dettes de la société sont supportées par les associés en proportion de leurs parts dans la société.

Art. 15. L'assemblée des associés se réunit aussi souvent que les intérêts de la société l'exigent sur convocation d'un gérant ou sur convocation d'un des associés.

L'assemblée statue valablement sur tous les points de l'ordre du jour et ses décisions sont prises à la simple majorité des voix des associés présents ou représentés, chaque part donnant droit à une voix.

Toutefois les modifications aux statuts doivent être décidées avec une majorité de 75% des voix.

Art. 16. En cas de dissolution, la liquidation sera faite par le ou les gérants ou par les associés, selon le cas, à moins que l'assemblée n'en décide autrement.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2005.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent comme dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris les résolutions suivantes:

- 1.- Est nommé aux fonctions de gérant: Monsieur Jean-Paul Krämer, préqualifié.
- 2.- Le siège social est établi à L-4974 Dippach, Im Inberg

Dont acte, fait et passé à Dippach, date qu'en tête des présentes.

Signé: J.-P. Krämer, G. Fabbri, S. Krämer, J. Krämer.

Signature / Signature / Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2005, réf. LSO-BH06413. – Reçu 166,50 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076405.3/000/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2005.

SOBOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Scheleck.

R. C. Luxembourg B 79.591.

Constituée sous forme de société anonyme suivant acte reçu par M^e Léon Thomas, dit Tom Metzler, notaire alors de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 19 décembre 2000, publié au Mémorial C n° 550 du 19 juillet 2001, modifiée par-devant le même notaire en date du 29 juin 2005, acte en cours de publication.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2005, réf. LSO-BH05373, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Sobolux S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(076308.3/1261/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2005.

SILVERSTAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8268 Bertrange, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 45.132.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02991, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Signature.

(073019.3/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

TIFFANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2357 Senningerberg, 12, rue des Pins.
R. C. Luxembourg B 13.203.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02992, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Signature.

(073020.3/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

IMMO-TOITURES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1863 Luxembourg, 45, Knaeppchen.
R. C. Luxembourg B 110.152.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt neuf juillet.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. Monsieur Olimpio Das Neves Cardoso, entrepreneur de construction, demeurant au 45, Knaeppchen, L-1863 Luxembourg.

2. Monsieur Olivio Marques Cardoso, ingénieur diplômé, demeurant au 45, Knaeppchen, L-1863 Luxembourg, ici représenté par Monsieur Olimpio Das Neves Cardoso, ci-avant nommé, spécialement mandaté/e à cet effet par procuration en date du 26 juillet 2005.

3. Monsieur Filipe Marques Cardoso, étudiant, demeurant au 45, Knaeppchen, L-1863 Luxembourg, ici représenté par Monsieur Olimpio Das Neves Cardoso, ci-avant nommé, spécialement mandaté/e à cet effet par procuration en date du 26 juillet 2005.

Les prédites procurations, paraphées ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront soumises à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont prié le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée à constituer entre eux.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les comparants une société à responsabilité limitée qui sera régie par les présents statuts et les dispositions légales.

La société prend la dénomination de IMMO-TOITURES, S.à r.l.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise générale de toitures, notamment tous travaux de charpente, ferblanterie, couverture et d'isolation.

Elle pourra notamment réaliser toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières ainsi que toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.

Art. 5. Le capital social est fixé à EUR 25.000,- (vingt-cinq mille euros) représenté par 1.000 (mille) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune.

Art. 6. Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou réduit dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Chaque part donne droit à une fraction proportionnelle de l'actif social et des bénéfices.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné à la majorité des trois quarts des voix en assemblée générale ou autrement, par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les

trois quarts des droits appartenant aux survivants. En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 10. Les héritiers, créanciers ou autres ayants droit ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 11. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés.

Vis-à-vis des tiers, les gérants ont, par leur signature individuelle, les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances.

En cas d'empêchement temporaire des gérants, les affaires sociales peuvent être gérées par deux associés, agissant conjointement.

Art. 12. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 13. Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 14. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, le trente et un décembre, la gérance établit les comptes annuels.

Art. 17. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication des comptes annuels.

Art. 18. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% du capital social.

Le solde est à la disposition des associés.

Art. 19. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

Art. 20. Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2005.

Souscription et paiement

Les statuts étant ainsi rédigés, les parties comparantes agissant ès qualités, déclarent que les 1.000 (mille) parts sociales ont été souscrites comme suit par:

1. Monsieur Olimpio Das Neves Cardoso, prénommé: six cents (600) parts	n° 1 à 600
2. Monsieur Olivio Marques Cardoso, prénommé: deux cents (200) parts	n° 601 à 800
3. Monsieur Filipe Marques Cardoso, prénommé: deux cents (200) parts	n° 801 à 1.000
Total mille parts	1.000

Toutes les parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de EUR 25.000,- (vingt-cinq mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions prévues par l'article 183 des lois sur les sociétés (loi du 18 septembre 1933) se trouvent remplies.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille deux cents euros (1.200,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant, les comparants, ès-qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

Est appelé aux fonctions de gérant:

Monsieur Olimpio Das Neves Cardoso, né le 18 mai 1949 à Pombal, Portugal, entrepreneur de construction, demeurant au 45, Knaeppchen, L-1863 Luxembourg, avec les pouvoirs définis à l'article 11 des statuts.

Il pourra nommer des agents, fixer leurs pouvoirs et attributions et les révoquer.

Le mandat du gérant est établi pour une durée indéterminée.

Le gérant est rééligible.

Deuxième résolution

Le siège social de la société est fixé au 45, Knaeppchen, L-1863 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénom, état et demeure, les comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: O. Das Neves Cardoso, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, vol. 149S, fol. 48, case 6. – Reçu 250 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

G. Lecuit.

(076414.3/220/113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2005.

CASTELLANI FRERES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4222 Esch-sur-Alzette, 310, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 21.048.

L'an deux mille cinq, le vingt-cinq juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- Monsieur Libero Castellani, industriel, né à Bologne, (Italie), le 1^{er} janvier 1921, demeurant à L-4393 Pontpierre, 14, Grand-Rue.

2.- Madame Marie-Thérèse Castellani, comptable, née à Dudelange, le 15 mai 1956, demeurant à I-06024 Gubbio, Viale della Rimembranza, 10, (Italie).

Les comparants sont ici représentés par Monsieur Norbert Meisch, diplômé I.C.H.E.C., né à Luxembourg, le 22 août 1950, demeurant professionnellement à L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées.

Les prédites procurations, signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée CASTELLANI FRERES, S.à r.l., avec siège social à L-4222 Esch-sur-Alzette, 310, rue de Luxembourg, (R.C.S. Luxembourg B numéro 21.048), été constituée suivant acte reçu par Maître Lucien Schuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 novembre 1983, publié au Mémorial C numéro 376 du 28 décembre 1983,

et que les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Marthe Thyes-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 décembre 1989, publié au Mémorial C numéro 286 du 20 août 1990.

- Que les comparants sub 1) et 2) sont les seuls et uniques associés actuels de ladite société et que les comparants se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée constate que les cinq cent dix (510) parts sociales représentant le capital social de cinq cent dix mille francs luxembourgeois se répartissent actuellement comme suit:

1.- Monsieur Libero Castellani, préqualifié, quatre cent vingt-cinq parts sociales	425
2.- Madame Marie-Thérèse Castellani, préqualifiée, quatre-vingt-cinq parts sociales	85
Total: cinq cent dix parts sociales	510

Deuxième résolution

L'assemblée décide de dissoudre anticipativement la société CASTELLANI FRERES, S.à r.l. et de la mettre en liquidation.

Troisième résolution

L'assemblée désigne la société civile FIDUCIAIRE PLETSCHETTE & MEISCH, avec siège social à L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch, comme liquidateur de la société.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi et notamment par les articles 144 à 148 de la loi sur les sociétés commerciales sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans le cas où cette autorisation est normalement requise.

Quatrième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière à Monsieur Libero Castellani comme gérant de la société en ce qui concerne l'exécution de son mandat.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de huit cents euros, sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ès-qualité, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: N. Meisch, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 5 août 2005, vol. 532, fol. 62, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 24 août 2005.

J. Seckler.

(076418.3/231/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2005.

OEKO-BUREAU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Gesellschaftssitz: L-3714 Rümelingen, 3, place de la Bruyère.

H. R. Luxemburg B 24.988.

Im Jahre zweitausendfünf, den zweiundzwanzigsten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit dem Amtswohnsitz zu Junglinster, (Grossherzogtum Luxemburg).

Sind erschienen:

1.- Herr Thomas Turk, Diplom-Ingenieur, geboren in Düsseldorf, (Bundesrepublik Deutschland), am 20. Mai 1957, wohnhaft in D-37130 Gleichingen, Engelberg, 2 (Bundesrepublik Deutschland).

2.- Herr Klaus Gröll, Ingenieur, geboren in Möhnesee, (Bundesrepublik Deutschland), am 31. Januar 1965, wohnhaft in L-1124 Luxembourg, 3, boulevard de l'Alzette.

3.- Herr Hans-Walter Wonn, Geograph, geboren in Quierscheid, (Bundesrepublik Deutschland), am 20. Januar 1957, wohnhaft in D-66763 Dillingen/Saar, In den Zwergen 39, (Bundesrepublik Deutschland).

Die Komparenten sind einzige Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung OEKO-BUREAU, S.à r.l., mit Sitz in L-3714 Rümelingen, 3, Place de la Bruyère, (R.C.S. Luxemburg Sektion B Nummer 24.988).

Genannte Gesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde, aufgenommen durch Maître Gérard Lecuit, Notar mit dem damaligen Amtswohnsitz in Mersch, am 15. Oktober 1986, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 360 vom 30. Dezember 1986,

deren Satzungen wurden abgeändert gemäss Urkunden aufgenommen durch Maître Francis Kessler, Notar mit dem Amtswohnsitz in Esch-sur-Alzette:

- am 2. Dezember 1988, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 41 vom 15. Februar 1989,

- am 5. August 1998, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 767 vom 22. Oktober 1998,

und deren Satzungen wurden abgeändert gemäss Urkunden aufgenommen durch den amtierenden Notar:

- am 26. November 2001, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 717 vom 10. Mai 2002,

- am 18. Juli 2003, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 925 vom 9. September 2003.

Welche Komparenten den amtierenden Notar ersuchen, folgende in ausserordentlicher Generalversammlung gefassten Beschlüsse, zu dokumentieren wie folgt:

Erster Beschluss

Herr Hans-Walter Wonn, vorgeannt, erklärt hiermit abzutreten und zu übertragen unter der gesetzlichen Gewähr rechtens an:

- Herrn Thomas Turk, vorgeannt, hier anwesend und dies annehmend, fünfundfünfzig (55) Gesellschaftsanteile der vorgeannten Gesellschaft, und an;

- Herrn Klaus Gröll, vorgeannt, hier anwesend und dies annehmend, fünfundfünfzig (55) Gesellschaftsanteile der vorgeannten Gesellschaft.

Die Gesellschafter erklären diese Übertragungen als der Gesellschaft rechtsgültig zugestellt, gemäss Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches, respektive des Artikels 190 des Gesetzes vom 10. August 1915, betreffend die Handelsgesellschaften.

Zweiter Beschluss

Im Anschluss an die hiervor festgestellten Abtretungen ist Artikel sechs (6) der Satzung abgeändert, und die Gesellschafterversammlung beschliesst demselben folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par mille deux cent quarante (1.240) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Ces parts sociales sont réparties comme suit:

1.- Monsieur Thomas Turk, ingénieur-diplômé, demeurant à D-37130 Gleichingen, Engelberg, 2 (Allemagne), quatre cent soixante-cinq parts sociales 465

2.- Monsieur Klaus Gröll, ingénieur, demeurant à L-1124 Luxembourg, 3, boulevard de l'Alzette, quatre cent soixante-cinq parts sociales 465

3.- Monsieur Hans-Walter Wonn, géographe, demeurant à D-66763 Dillingen/Saar, In den Zwergen 39, (Allemagne), trois cent dix parts sociales.	310
Total: mille deux cent quarante parts sociales	1.240

Toutes les parts sociales sont entièrement libérées.»

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst den bisherigen alleinigen Geschäftsführer, Herrn Hans-Walter Wonn, vorgeannt, zum administrativen Geschäftsführer und Herrn Klaus Gröll, vorgeannt, zum technischen Geschäftsführer zu ernennen.

Vierter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die Zeichnungsberechtigung der Geschäftsführer abzuändern wie folgt:
«Der technische Geschäftsführer kann die Gesellschaft in allen Umständen durch seine Einzelunterschrift rechtsgültig verpflichten.

Bis zu einem Betrag von 1.250,- EUR kann die Gesellschaft ebenfalls durch die Einzelunterschrift des administrativen Geschäftsführers rechtsgültig verpflichtet werden; für jegliche Verpflichtungen welche diesen Betrag überschreiten ist die Mitunterschrift des technischen Geschäftsführers erforderlich.»

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr acht hundert Euro abgeschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparanten, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: T. Turk, K. Gröll, H.-W. Wonn, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 1^{er} août 2005, vol. 532, fol. 60, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 24. August 2005.

J. Seckler.

(076420.3/231/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2005.

TIMELESS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8060 Bertrange, 80, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 45.239.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02994, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Signature.

(073021.3/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

TWENNY SHOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1333 Luxembourg, 11, rue Chimay.

R. C. Luxembourg B 9.869.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02995, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

Signature.

(073022.3/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

TOITURE «LA TUILE» S.A., Société Anonyme.

Siège social: Mondernange.

R. C. Luxembourg B 77.429.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11570, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 11 août 2005.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(073023.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

WEST LAKE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 110, rue de Muhlenbach.
R. C. Luxembourg B 83.143.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH03868, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(073060.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

D.M.S. & ASSOCIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 46.477.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00367, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2005.

Signature

Mandataire

(073075.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

MMS PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 5-7, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 98.813.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06707, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Signature

Mandataire

(073077.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

ANAXAGORE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 81.834.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06684, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Signature

Mandataire

(073083.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

ANAXAGORE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 81.834.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06687, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Signature

Mandataire

(073080.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

ACCORDHOTEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 65.341.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06704, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Signature

Mandataire

(073114.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

ACCORDHOTEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 65.341.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06702, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Signature

Mandataire

(073112.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

LABOULE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 5-7, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 98.720.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06705, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Signature

Mandataire

(073089.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

STRATEGIC VENTURES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 44.132.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06711, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Signature

Mandataire

(073108.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

DENVERLAND ACOUSTICS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 61.031.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06699, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Signature

Mandataire

(073117.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

IMPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 23.254.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2005, réf. LSO-BH02129, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

Signature.

(073181.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

IMPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 23.254.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2005, réf. LSO-BH02133, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

Signature.

(073180.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

IMPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 23.254.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2005, réf. LSO-BH02134, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

Signature.

(073178.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

UNITED PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 12.779.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2005, réf. LSO-BH02102, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

Signature.

(073185.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

UNITED PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 12.779.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2005, réf. LSO-BH02110, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

Signature.

(073184.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

UNITED PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 12.779.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2005, réf. LSO-BH02112, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

Signature.

(073182.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

JEGA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-3512 Dudelange, 200, route de la Libération.
R. C. Luxembourg B 110.161.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-sept juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- Monsieur Patrick Bernard, ingénieur, né à Yutz (France), le 2 août 1958, demeurant à F-57330 Roussy le Bourg, 4, rue du Bourg, (France).

2.- Madame Annick Bernard, assistante sociale, née à Metz, (France), le 11 juillet 1958, demeurant à F-57330 Roussy le Bourg, 4, rue du Bourg (France).

Tous les deux sont ici représentés par Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant professionnellement à Junglinster, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées.

Lesdites procurations, signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils constituent par la présente.

Titre I^{er}. - Objet, Raison sociale, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de JEGA, S.à r.l.

Art. 3. La société a pour objet l'achat, la vente, l'exploitation et la gestion d'immeubles.

Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Art. 5. Le siège social est établi à Dudelange.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Titre II. - Capital social, Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à cent soixante quinze mille euros (175.000,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de mille sept cent cinquante euros (1.750,- EUR) chacune.

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- Monsieur Patrick Bernard, ingénieur, demeurant à F-57330 Roussy le Bourg, 4, rue du Bourg, (France), cinquante parts sociales	50
2.- Madame Annick Bernard, assistante sociale, demeurant à F-57330 Roussy le Bourg, 4, rue du Bourg (France), cinquante parts sociales	50
Total: cent parts sociales	100

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses co-associés.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III. - Administration et gérance

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 13. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 14. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 15. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 16. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 17. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV. - Dissolution, Liquidation

Art. 19. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V. - Dispositions générales

Art. 20. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2005.

Libération des parts sociales

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de cent soixante quinze mille euros (175.000,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, à environ deux mille neuf cent cinquante euros.

La présente société est à considérer comme société à responsabilité limitée familiale, les associés étant époux.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi à L-3512 Dudelange, 200, route de la Libération.

2.- Est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée:

Monsieur Patrick Bernard, ingénieur, né à Yutz (France), le 2 août 1958, demeurant à F-57330 Roussy le Bourg, 4, rue du Bourg (France).

3.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ès-qualité, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: C. Dostert, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 10 août 2005, vol. 532, fol. 67, case 2. – Reçu 875 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 août 2005.

J. Seckler.

(076449.3/231/118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2005.

APPLEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 110.162.

—
STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-sept juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- La société anonyme REAL ESTATE ASSET MANAGEMENT S.A., en abrégé R.E.A.M. S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.

2.- Monsieur Claude Eschette, administrateur de société, demeurant à L-5867 Fentange, 22, Cité Beau-Site.

Tous les deux sont ici représentés par Monsieur Patrick Eschette, docteur en sciences industrielles, demeurant à L-1326 Luxembourg, 21, rue Auguste Charles, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées.

Les prédites procurations, signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme à constituer:

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de APPLEX S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la société détient un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties.

Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 5. Le capital social est fixé à quarante mille dollars US (40.000,- USD), représenté par dix (10) actions d'une valeur nominale de quatre mille euros (4.000,- EUR) chacune.

Art. 6. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 8. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique.

Les réunions du conseil d'administration pourront se tenir également par conférence téléphonique ou par vidéo-conférence.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée par la signature collective de deux administrateurs de la société, ou par la seule signature de toutes personnes auxquelles pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 10. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 3^e vendredi du mois de mai à 12.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Art. 13. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2006.

Souscription et libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1.- La société anonyme REAL ESTATE ASSET MANAGEMENT S.A., en abrégé R.E.A.M. S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal, neuf actions	9
2.- Monsieur Claude Eschette, administrateur de société, demeurant à L-5867 Fentange, 22, Cité Beau-Site, une action	1
Total: dix actions	10

Toutes les actions ont été entièrement libérées en numéraire de sorte que la somme de quarante mille dollars US (40.000,- USD) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille quatre cents euros.

Pour les besoins de l'enregistrement le capital social est évalué à la somme de 33.369,48 EUR.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois, et celui des commissaires aux comptes à un.

2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Monsieur Jim Penning, avocat, né à Luxembourg, le 12 mai 1942, demeurant à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-Rue;

b) Monsieur Patrick Eschette, docteur en sciences industrielles, né à Luxembourg, le 28 décembre 1971, demeurant à L-1326 Luxembourg, 21, rue Auguste Charles;

c) Monsieur Philippe Nocquet, directeur de société, né à Versailles, (France), le 10 août 1962, demeurant à F-95880 Enghien-les-Bains, 173, avenue de la Division Leclerc, (France).

3.- Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

- Monsieur René Moris, conseil fiscal, né à Luxembourg, le 22 mars 1948, demeurant à L-1853 Luxembourg, 24, rue Léon Kauffman.

4.- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.

5.- Le siège de la société est établi à L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal, (L-2012 Luxembourg, B.P. 282).

6.- Faisant usage de la faculté offerte par l'article huit (8) des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société Monsieur Patrick Eschette, préqualifié, lequel pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires, en cas d'empêchement deux administrateurs devront signer pour que la société soit valablement engagée.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ès-qualités, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: P. Eschette, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 10 août 2005, vol. 532, fol. 67, case 10. – Reçu 333,69 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 août 2005.

J. Seckler.

(076451.3/231/145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2005.

GIORGETTI CARLO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, 18, rue du Commerce.

R. C. Luxembourg B 22.500.

L'an deux mille cinq, le vingt-six juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1. Monsieur Carlo Giorgetti, ingénieur, demeurant professionnellement à L-3895 Foetz, 18, rue du Commerce.

2. Monsieur Georgios Karageorgos, employé privé, demeurant à L-3376 Leudelange, 15, Domaine Op Hals.

3. Monsieur Marc Danis, employé privé, demeurant à F-57935 Luttange, 29, rue de la Forêt.

4. Monsieur Laurent Keser, employé privé, demeurant à B-6790 Aubange, 5A, rue Guillin (Belgique).

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée GIORGETTI CARLO avec siège social à L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 22.500), a été constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 30 janvier 1985, publié au Mémorial C numéro 67 du 6 mars 1985,

que les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par ledit notaire Jacques Delvaux, de résidence à Luxembourg,

- en date du 22 mai 2003, publié au Mémorial C numéro 709 du 4 juillet 2003,

- en date du 23 mai 2003, publié au Mémorial C numéro 709 du 4 juillet 2003, contenant notamment la constatation de six cessions de parts,

et que les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 5 novembre 2004, publié au Mémorial C numéro 125 du 10 février 2005.

- Que les comparants sont les seuls et uniques associés actuels de ladite société et qu'ils se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée constate qu'en vertu d'une cession de parts sociales sous seing privé, Monsieur Didier Pellet, employé privé, demeurant à F-57000 Metz, 35, rue des Tanneurs (France), a cédé ses treize (13) parts sociales qu'il détenait dans la prédite société à Monsieur Carlo Giorgetti, préqualifié.

Cette cession de parts est approuvée conformément à l'article neuf (9) des statuts et les associés la considèrent comme dûment signifiée à la société, conformément à l'article 1690 du code civil et à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales.

Le cessionnaire susdit est propriétaire des parts sociales lui cédées à partir de la date de la cession.

Deuxième résolution

Suite à la cession qui précède, les mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales représentatives du capital social de la société à responsabilité limitée GIORGETTI CARLO sont détenues comme suit:

1. Monsieur Carlo Giorgetti, préqualifié, quatre cent quarante-huit parts sociales.	448
2. Monsieur Georgios Karageorgos, préqualifié, quatre cent trente-quatre parts sociales.	434
3. Monsieur Marc Danis, préqualifié, cent quatre-vingt-quatre parts sociales.	184
4. Monsieur Laurent Keser, préqualifié, cent quatre-vingt-quatre parts sociales.	184

Troisième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper, à L-3895 Foetz, 18, rue du Commerce, et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article cinq (5) des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. (premier alinéa).** Le siège social est établi à Foetz.»

Frais

Tous les frais et honoraires des présentes, évalués à la somme de six cent cinquante euros, sont à charge de la société, et les associés s'y engagent personnellement.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Giorgetti, G. Karageorgos, M. Danis, L. Keser, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 9 août 2005, vol. 532, fol. 64, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): C. Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 24 août 2005.

J. Seckler.

(076446.3/231/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2005.

**KHB KRANKENHAUSBERATUNGS- UND PRÜFUNGSGESELLSCHAFT, GmbH,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 51.810.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06692, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Signature

Mandataire

(073116.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

WEYER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 228-230, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 49.424.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 août 2005, réf. LSO-BH02095, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

Signature.

(073175.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

FREELANCE VINS FINS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6231 Bech, 2, Neidiirfchen.
R. C. Luxembourg B 91.645.

Constituée sous forme de société anonyme par-devant M^e Paul Decker, notaire alors de résidence à Echternach, en date du 27 mars 1987, acte publié au Mémorial C n° 195 du 9 juillet 1987, modifiée par-devant M^e Camille Hellinckx notaire alors de résidence à Luxembourg en date du 3 février 1994, acte publié au Mémorial C n° 196 du 19 mai 1994, modifiée par-devant M^e Paul Bettingen notaire alors de résidence à Niederanven en date du 9 janvier 2003, acte publié au Mémorial C n° 337 du 28 mars 2003.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2005, réf. LSO-BH05375, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2005.

Pour FREELANCE VINS FINS S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(076310.3/1261/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2005.

HEIMDAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 45.900.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02831, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(073335.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

HEIMDAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 45.900.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02833, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(073334.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

HEIMDAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 45.900.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02835, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(073333.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

HEIMDAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 45.900.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02837, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(073325.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

YME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 45.909.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02850, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(073340.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

YME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 45.909.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02848, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(073339.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

YME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 45.909.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02847, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(073338.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

YME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 45.909.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02845, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2005.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(073337.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

HEIMDAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 45.901.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02840, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(073344.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

HEIMDAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 45.901.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH2841, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(073343.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

HEIMDAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 45.901.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02842, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(073342.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

HEIMDAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 45.901.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2005, réf. LSO-BH02843, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2005.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(073341.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2005.

RENY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 51.743.

L'an deux mille cinq, le vingt-six juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme RENY S.A., avec siège social à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 51.743), constituée suivant acte reçu par Maître Frank Molitor, alors notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, en date du 18 juillet 1995, publié au Mémorial C numéro 503 du 3 octobre 1995,

et dont la devise d'expression du capital social de la société a été convertie en euros par l'assemblée générale tenue en date du 21 septembre 2001, publié au Mémorial C numéro 268 du 16 février 2002,

ayant un capital souscrit fixé à trois cent soixante et un mille cinq cent dix-neuf euros et quatre-vingt-trois cents (361.519,83 EUR), divisé en mille (1.000) actions, sans valeur nominale, entièrement libérées.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Françoise Hübsch, employée privée, demeurant professionnellement à Junglinster.

La Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Massimo Perrone, employé privé, demeurant professionnellement à Junglinster.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant professionnellement à Junglinster.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

La Présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Décision de mettre en liquidation la société RENY S.A.
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de dissoudre anticipativement la société RENY S.A. et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée désigne la société de droit des Iles Vierges Britanniques TOLTEC HOLDINGS LIMITED, avec siège social à Tortola, Road Town, Wickhams Cay I, Vanterpool Plaza, 2nd Floor; (Iles Vierges Britanniques), inscrite au registre des sociétés des Iles Vierges Britanniques en tant que International Business Company sous le numéro 381625, comme liquidateur de la société.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi et notamment par les articles 144 à 148 de la loi sur les sociétés commerciales sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans le cas où cette autorisation est normalement requise.

Troisième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société en ce qui concerne l'exécution de leurs mandats.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de huit cents euros, sont à la charge de la société. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: Hübsch, Perrone, Dostert, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 9 août 2005, vol. 532, fol. 65, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 24 août 2005.

J. Seckler.

(076465.3/231/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2005.

GERALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 100, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 18.942.

L'an deux mille cinq, le dix-neuf juillet.

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen.

Ont comparu:

1. La société anonyme SOPROGEST S.A., établie et ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 100, route d'Arlon, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 29.320,

ici représentée par son administrateur délégué: Monsieur Patrick Castel, employé privé, demeurant à Luxembourg, nommé à cette fonction aux termes d'une assemblée générale extraordinaire sous seing privé en date du 17 décembre 2002, publiée au Mémorial C numéro 48 du 17 janvier 2003;

2. La société anonyme KAPA PARTICIPATIONS S.A., établie et ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 100, route d'Arlon, constituée sous la forme d'une, S.à r.l. aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 mai 1991, publié au Mémorial C numéro 412 du 30 octobre 1991 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois aux termes d'une assemblée générale extraordinaire actée par le même notaire Hencks en date du 23 janvier 2002, publiée au Mémorial C numéro 850 du 5 juin 2002,

ici représentée par son administrateur délégué: Monsieur Patrick Castel, préqualifié, nommé à cette fonction aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 8 octobre 2004, publiée au Mémorial C numéro 1299 du 17 décembre 2004;

3. Monsieur Stergios Papageorgiu, indépendant, né le 27 janvier 1963 à Fiki Trikalow (Grèce), demeurant à L-1465 Luxembourg, 1, rue Michel Engels.

Après avoir établi que les comparantes sub 1- et 2- possèdent toutes les cent (100) parts de la société à responsabilité limitée GERALUX, S.à r.l., avec siège à Luxembourg, 100, route d'Arlon, inscrite au Registre de Commerce à Luxembourg sous le numéro B 18.942, constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Lucien Schuman, alors de résidence à Luxembourg, en date du 22 décembre 1981, publié au Mémorial C numéro 54 du 18 mars 1982, et après avoir déclaré que les statuts ont été modifiés pour la dernière fois aux termes d'une assemblée générale extraordinaire actée par le notaire Jean-Paul Hencks, de résidence à Luxembourg, en date du 5 août 2004, publiée au Mémorial C numéro 1044 du 19 octobre 2004.

Celles-ci, représentées comme sus-dit, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire et ont requis le notaire d'acter comme suit la résolution suivante:

Parts sociales:

L'assemblée générale prend acte de la cession par la société anonyme KAPA PARTICIPATIONS S.A., après renonciation par la société anonyme SOPROGEST S.A. à son droit de souscription préférentiel:

- de trente (30) parts sociales à Monsieur Stergios Papageorgiu, ci-dessus qualifié, ici présent et qui l'a accepté.

Dès lors, l'article 5 des statuts est remplacé par ce qui suit:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à cinquante mille euros (EUR 50.000,-) divisé en cent parts (100) sociales de cinquante euros (EUR 500,-) chacune, toutes entièrement libérées et détenues comme suit:

- SOPROGEST S.A.	64 parts
- Monsieur Stergios Papageorgiu.	30 parts
- KAPA PARTICIPATIONS S.A.	6 parts
Total	100 parts»

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude du notaire instrumentant, à la date mentionnée en tête des présentes. Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et résidence, lesdits comparants ont signé ensemble avec Nous, Notaire, la présente minute.

Signé: P. Castel, S. Papageorgiu, C. Mines.

Enregistré à Capellen, le 22 juillet 2005, vol. 433, fol. 27, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour copie conforme, délivrée à la société, sur demande, pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 17 août 2005.

C. Mines.

(076467.3/225/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2005.

GERALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 100, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 18.942.

Les statuts coordonnés de la société, rédigés en suite de l'assemblée générale du 19 juillet 2005, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2005.

Capellen, le 17 août 2005.

C. Mines.

(076468.3/225/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2005.

DIVI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 89.515.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2005, réf. LSO-BH05328, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2005.

Signature.

(076170.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

LADY SHIPPING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 85.893.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'Administration du 31 mai 2005 que les résolutions suivantes ont été prises:

1. Le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Monsieur Marian Murzynski en sa qualité d'administrateur avec effet au 1^{er} juin 2005.

2. Monsieur Philippe Janssens demeurant professionnellement à Luxembourg a été coopté en remplacement de l'administrateur démissionnaire avec effet au 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2005.

LADY SHIPPING COMPANY S.A.

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2005, réf. LSO-BH06120. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076436.3/984/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2005.

MICROPRODUCTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 73.822.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2005, réf. LSO-BH05496, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2005.

Signature.

(076171.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

MICROPRODUCTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 73.822.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2005, réf. LSO-BH05499, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2005.

Signature.

(076172.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2005.

ISOMONTAGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2668 Luxembourg, 8, rue Julien Vesque.
R. C. Luxembourg B 19.842.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} août 2005

Les actionnaires de la société anonyme ISOMONTAGE S.A., réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, en date du 1^{er} août 2005, ont décidé, à l'unanimité, de prendre les résolutions suivantes:

- Monsieur Klaus Einsfeld, Ingénieur, demeurant à D-67098 Bad Dürkheim, 233, Kaiserslautererstrasse, est nommé administrateur et administrateur-délégué de la société.

En conséquence, le conseil d'administration aura, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2005, la composition suivante:

- Monsieur Jean-Claude Wauters, administrateur de sociétés, demeurant à L-6795 Grevenmacher, 25, rue Wecker;

- Madame Edmée Bastian, administrateur de sociétés, épouse de Monsieur Jean-Claude Wauters, demeurant à L-6795 Grevenmacher, 25, rue Wecker;

- Monsieur Jean-Paul Frank, Expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt;

- Monsieur Klaus Einsfeld, Ingénieur, demeurant à D-67098 Bad Dürkheim, 233, Kaiserslautererstrasse (administrateur-délégué).

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00800. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(076415.3/503/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 août 2005.
